

Centre Panel

DIN

Pr Cocci Bolus

neomycin,sulfamethazine bolus
bolus de néomycine, sulfaméthazine

Veterinary Use Only
Usage vétérinaire seulement

Antibiotic for calves and foals
Antibiotique pour veaux et poulains

Cautions and Warnings / Précautions et Mises en garde – See Side Panel / Voir le panneau de côté

Net 25 or 50 bolus

Manufactured by / Fabriqué par :

Can-Vet Animal Health Supplies Ltd.

4-61 Malcolm Rd. Guelph, ON N1K 1A7 519-822-5333

Lot/Exp

English Panel

Medicinal Ingredients: 250 mg neomycin sulfate (neomycin eq. 175mg), 2000 mg sulfamethazine, per bolus.

Indications: As an aid in the treatment of bacterial enteritis, bacterial respiratory tract infections and coccidiosis in calves, and bacterial enteritis in foals, caused by microorganisms susceptible to neomycin and/or sulfamethazine.

Dosage and Administration: *To reduce the development of antimicrobial resistance and maintain effectiveness, use this antibiotic prudently and for the shortest duration required to achieve the desired clinical outcome.* Administer orally with the aid of a balling gun, 2 bolus per 50 kg of body weight twice daily the first day, and 1 bolus per 50 kg of body weight twice daily for the next 2 to 3 days. Do not administer for more than 4 consecutive days.

Cautions: Severely dehydrated animals should not be treated with this drug. To maintain adequate hydration and ensure adequate urine flow, water should be readily available to animals receiving this drug.

Warnings: Treated animals must not be slaughtered for use in food for at least 30 days after the latest treatment with this drug. Sulfonamides can cause allergic reactions in sensitized individuals. When handling the product, avoid inhalation, oral exposure and direct contact with skin or eyes. **Keep out of reach of children.**

Storage: Store in a dry place between 15 and 30°C.
Keep lid tightly closed when not in use.

French Panel

Ingrédients médicinaux : 250 mg de sulfate de néomycine (eq. néomycine, 175 mg), 2000 mg de sulfaméthazine, par bolus.

Indications : Comme aide pour le traitement de l'entérite bactérienne, l'infection bactérienne des voies respiratoires et la coccidiose chez les veaux, et l'entérite bactérienne chez les poulains, causées par des micro-organismes sensibles à la néomycine et/ou à la sulfaméthazine.

Posologie et administration : *Pour réduire le développement de résistance aux antimicrobiens et maintenir l'efficacité de cet antibiotique, l'utiliser avec prudence et pendant la plus courte durée de temps requise pour obtenir le résultat clinique attendu.* Administrer par voie orale à l'aide d'un lance-capsule, 2 bolus par 50 kg de poids corporel 2 fois par jour le premier jour, et 1 bolus par 50 kg de poids corporel 2 fois par jour les 2 à 3 jours suivants. Ne pas administrer pour plus de 4 jours consécutifs.

Précautions : Les animaux sérieusement déshydratés ne devraient pas être traités avec ce médicament. Les animaux traités avec ce médicament doivent avoir un accès facile à de l'eau potable afin de maintenir une hydratation et miction adéquates.

Mises en garde : Les animaux traités ne doivent pas être abattus à des fins alimentaires dans un délai d'au moins 30 jours après le dernier traitement avec ce médicament. Les sulfamidés peuvent causer des réactions allergiques chez les individus sensibilisés. Lors de la manipulation du produit, éviter l'inhalation, l'exposition orale et le contact direct avec la peau ou les yeux. **Garder hors de la portée des enfants.**

Entreposage : Entreposer dans un endroit sec à une température entre 15 et 30 °C. Refermer hermétiquement après usage.